

# Anor infos



## École du Petit Verger Démarrage des travaux de rénovation thermique !



### > DOSSIER

La Micro-crèche ouvrira  
ses portes en septembre !  
P. 12 et 13

DOSSIER  
MICRO-CRÈCHE  
P.12-13



★ PRATIQUE



mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange  
B.P. 3 - 59186 ANOR  
**03 27 59 51 11**  
**www.anor.fr**  
**contact-mairie@anor.fr**

**OUVERT LUNDI**  
de 8h30 à 12h - de 14h à 18h  
**OUVERT DU MARDI AU VENDREDI**  
de 8h30 à 12h - de 14h à 17h30  
**FERMÉE LE SAMEDI**



application mobile

"My Anor"  
téléchargeable sur

Google Play

App Store



**ATTENTION, durant la période estivale, la Mairie sera ouverte au public uniquement le matin du 21 juillet au 29 août 2025 inclus.**

Le Mot du Maire.....3  
Etat Civil.....4  
Extraits des Conseils Municipaux.....5/6  
Tourisme.....7  
Jeunesse.....8/9  
Economie.....10/11  
Le dossier.....12/13  
La vie associative.....14  
CCAS - Solidarité.....15  
Projet.....16  
Urbanisme.....17  
Environnement.....18  
Agriculture.....19  
Travaux.....20/21  
Festivités passées.....22/23  
Festivités à venir.....24



ALSH  
Ludothèque  
Médiathèque

36 rue Pasteur - 59186 ANOR  
**03 27 59 36 36**  
le36@ville-anor.fr  
f Le 36 Anor

Jours et horaires d'ouverture au public  
**Mardi** : 14h-17h  
**Mercredi** : 9h-12h / 14h-18h30  
**Jeudi & Vendredi** : 14h-18h30  
**Samedi** : 9h-12h

Syndicat d'initiative d'Anor  
et du Pays d'Oise

La Malterie  
Espace Michel Vanderplancke  
16 rue du Général de Gaulle - 59186 ANOR  
**03 27 59 57 69**  
f Anor Syndicat D'initiative  
si.anor59186@gmail.com

**OUVERT AU PUBLIC**  
**mardi et jeudi** > de 14h à 16h  
**vendredi** > de 10h à 12h et de 14h à 16h  
**samedi** > sur rendez-vous

**PERSONNES À CONTACTER**  
Jean-Claude COUTURE > **03 27 59 60 93**

ESPACE France  
SERVICES d'ANOR

9, Rue Georges Clémenceau - 59186 ANOR  
(Bureau de Poste d'Anor)  
**03 27 53 69 88**  
anor@france-services.gouv.fr



France  
services

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**du mardi au vendredi**  
> de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
**samedi** > de 9h à 12h

Tondre sa pelouse : que dit la loi ?

Un décret de 2006 stipule que les bruits d'un engin électrique ne doivent pas **"par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé"**. Pour limiter les nuisances sonores causées par le bricolage ou le jardinage, ce décret a instauré des plages horaires pour tondre sa pelouse.



**En semaine**, vous pouvez vous adonner à votre activité de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

**Le samedi**, la tonte du gazon est possible de 9h à 12h et de 15h à 19h.

**Le dimanche**, la plage horaire s'étend de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Enfin, tondre sa pelouse est aussi possible les **jours fériés**, mais uniquement de 10h à 12h.

# “Anor, des services de qualité pour votre bien-être !”

Chères Anoriennes, Chers Anoriens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cet édito.

Pour moi, c'est l'occasion de vous témoigner de toute ma sympathie et de vous évoquer les grandes lignes de la vie locale.

Etre exigeant et efficace demeure notre leit-motiv !

Les dossiers se concrétisent au fil des mois et il faut s'en féliciter. Vous en rendre compte au travers de nos différents moyens de communication et de ce journal en particulier reste une priorité.

La **micro-crèche** (le dossier) quant à elle, se finalise avec les aménagements ultimes et l'arrivée de matériel. L'ouverture programmée fin août, début septembre accueillera les premiers bambins (la liste commence à s'allonger, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie). Dans sa proximité immédiate, le **préfabriqué désaffecté** a fait l'objet d'une demande de subvention pour sa démolition dans les meilleurs délais... affaire à suivre.

Derrière la Mairie, **l'École du Centre, Le Petit Verger**, s'habille d'échafaudages pour une isolation par l'extérieur côté cour et côté jardin ; pour une toiture revue entièrement recouverte d'une centrale photovoltaïque d'autoproduction (la 4<sup>e</sup> dans la commune) ... le tout pendant les vacances scolaires : un challenge pour les entreprises et une volonté affichée de maîtriser les dépenses énergétiques.

Quant au **pôle musical**, là aussi, il est en bonne voie, les subventions de l'État et du Département du Nord sont bien au rendez-vous. La programmation du **début des travaux** est envisagée au cours du second semestre 2025. Il s'intégrera logiquement à l'esprit du « 36 » ouvert à tous pour un accès à la culture intergénérationnelle.



Les aménagements « chirurgicaux » réalisés par nos services techniques se poursuivent et complètent les différentes attentes. **L'écoquartier de la Verrerie Blanche** (en candidature pour l'étape 4, vers un « graal » espéré) s'est enrichi d'un « **bivouac** », pour une étape touristique des cyclotouristes de l'Euro-vélo-Route 3, d'un abribus dédié au TAD (transport à la demande), et d'un **chemin-découverte** original au milieu de la réserve naturelle.

**Milourd** (après une réunion publique de participation citoyenne) s'équipe progressivement de zones de confort et de détente valorisant ce site exceptionnel. **Le Point du Jour**, s'aménagera ici aussi afin de permettre les animations proposées dans de bonnes conditions.

Toujours dans l'esprit de « **ANOR, on en parle !** », je vous invite à parcourir les différents articles de ce journal et de nous faire remonter vos observations, vos critiques, vos suggestions, tout ce qui pourra nous faire progresser.

L'été nous tend les bras dans quelques jours et c'est tant mieux. Je vous le souhaite agréable et riche d'activités diverses et variées afin de bien vous ressourcer.

Vous restant fidèlement attaché et dévoué.

★ **Jean-Luc PERAT**,  
Maire d'Anor  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la C.C.S.A

## État-civil



05 décembre 2024 au 03 juin 2025

### ★ Bienvenue à

06/12/2024	Katalëya KIEFFERT
09/12/2024	Nelson RATIEUVILLE
25/12/2024	Ulysse HULIN
01/02/2025	Leya DELLOUE
01/02/2025	Paul MERGAERS
01/03/2025	Kaël VERISSIMO PEREIRA
02/03/2025	Jacks SPENGLER
15/03/2025	Liam TAIN
26/03/2025	Emy BEAUNÉ
28/04/2025	Ilyana DELJEHIER
02/05/2025	Ambroise WAROCQUIER
02/05/2025	Évélyna COURBET
08/05/2025	Hugo CUVELIER

### ★ Hommage à Isabelle

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre chère collègue, Isabelle Lefèbvre. Arrivée à la mairie d'Anor le 18 avril 1996, elle a marqué notre quotidien par sa présence discrète mais ô combien efficace.



Dès son arrivée à l'accueil, puis au secrétariat général, Isabelle a fait preuve d'un dévouement sans faille. Bosseuse infatigable, elle accomplissait ses tâches avec sérieux et application, toujours prête à rendre service avec une gentillesse naturelle. Elle avait notamment en charge les élections ; elle a aussi géré le dernier recensement de la population début 2023.

Sa discrétion n'avait d'égale que son professionnalisme, et sa contribution au bon fonctionnement de notre mairie, sa 2<sup>e</sup> maison, a été essentielle pendant toutes ces années.

La maladie l'a malheureusement éloignée de nous en juin 2023, laissant un vide immense au sein de notre équipe. Nous garderons d'elle le souvenir d'une collègue précieuse, toujours calme et posée, et dont l'engagement restera gravé dans nos mémoires.

En ces moments douloureux, toutes nos pensées se tournent vers ses enfants, sa famille, ses proches. Nous leur adressons nos plus sincères condoléances.

Les élus et ses collègues de la Mairie d'Anor

### ★ ILS SE SONT UNIS



22/02/2025	Anthony WAROQUIER et Margot MOREAU
22/02/2025	Maximilien HIDEUX et Nathalie VIN
03/05/2025	Guillaume VAN DEN BUSSCHE et Laurène DENENT
03/05/2025	Guillaume DELGRANCHE et Hyléana SQUELART-DUROEULX

### ★ NOS CONDOLÉANCES aux familles et amis de

05/12/2024	Jean-Paul PELLETIER	04/03/2025	Alain MENU
15/12/2024	Michel BAROCHE	02/04/2025	Daniel BABILLOTTE
16/12/2024	Andrée MEUNIER	15/04/2025	Dominique PAPON
16/12/2024	Josiane LEDOUX veuve LEGRU	20/04/2025	Michel HINYOT
28/12/2024	Cédric HUMBERT	04/05/2025	Patrick STEURBAUT
02/01/2025	Charles BAUDIN	05/05/2025	Guy POULENARD
05/01/2025	Guillaume DROEVEN	10/05/2025	Isabelle LEFEBVRE
14/01/2025	Christine BRUGNON épouse HOUDELET	11/05/2025	Vital WAIRY
12/02/2025	Gérard BOUTTEFEUX	24/05/2025	Chantal KACZOROWSKI
13/02/2025	René POTELLE	25/05/2025	Alain HARDY
		28/05/2025	Arlette LEDOUX épouse RIVES

### ★ UN CIMETIÈRE ENTRETENU un défi partagé à Anor

La commune est consciente que l'entretien de notre cimetière est un sujet qui vous tient à cœur, et nous entendons vos préoccupations. Nous comprenons que certains d'entre vous puissent être mécontents de son état à certains moments, et nous voulons vous expliquer **les défis auxquels la commune fait face**.

La gestion de nos espaces verts, incluant le cimetière, est une tâche immense pour nos services techniques. **Anor compte des dizaines d'hectares à entretenir**, et nos équipes font face à de multiples contraintes : la météo capricieuse qui accélère la pousse de la végétation, l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (une excellente nouvelle pour notre santé et l'environnement, mais qui demande plus de travail manuel), et le besoin de respecter le caractère sacré du lieu.

Nos agents font de leur mieux, mais il est important de comprendre que nous ne pouvons pas être au cimetière en permanence. La polyvalence de leurs missions et l'étendue des espaces à gérer ne le permettent pas. De plus, la situation est rendue plus complexe par l'absence de contrats aidés, qui représentaient auparavant une aide précieuse pour l'entretien de l'ensemble de nos espaces verts (plusieurs dizaines d'hectares).

Enfin, notre municipalité s'engage fermement à **contenir les impôts locaux**. Cela signifie que nous devons gérer nos ressources avec la plus grande rigueur et faire des choix budgétaires équilibrés. Chaque dépense est examinée attentivement pour offrir les meilleurs services possibles sans augmenter la charge fiscale sur les ménages.

C'est pourquoi nous tenons à remercier sincèrement les familles qui, par leur civisme et leur respect, prennent l'initiative de désherber autour des tombes de leurs défunts. Votre aide est inestimable et montre un bel esprit de communauté.

Nous savons que certains d'entre vous ont des attentes élevées et c'est légitime. Mais plutôt que de simplement pointer du doigt les difficultés, nous souhaitons inviter chaleureusement celles et **ceux qui ont des idées et l'envie d'agir à venir nous prêter main forte**. Ensemble, nous pourrions trouver des solutions et faire avancer les choses concrètement. **Votre énergie et vos bras sont les bienvenus !**

Nous sommes conscients des attentes et nous vous assurons que **nos équipes déploient tous leurs efforts pour maintenir le cimetière digne et respectueux de la mémoire de nos proches**. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien face à ces défis partagés.



## ★ PRINCIPALES DÉCISIONS du Conseil Municipal...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal.

Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site

<http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale - PV du Conseil Municipal),

affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

### Séance du 27 février 2025 (extrait)

#### Désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune dans le dossier du 2 Place du Poilu



Dans le cadre de l'affaire Christian Patat, la commune d'Anor s'est portée Partie Civile au regard des dommages subis.

Dans ce cadre, la commune est assignée à comparaître en la cour d'assises du Nord, au Palais de Justice de Douai les 24, 25 et 26 mars 2025 prochains.

Afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité, Monsieur le Maire vous propose qu'elle puisse être défendue par un avocat.

Il convient en effet que nous soyons représentés pour la constitution de partie civile et présenter des écritures sur le volet civil du dossier intervenant juste après l'audience pénale.

L'audience permettra également de solliciter la restitution des scellés.

### En bref... LES AUTRES DÉCISIONS...

- Présentation du rapport 2024 et débat autour des orientations et engagements du budget 2025 - Favorable à l'unanimité
- Proposition de versement d'une avance de subventions 2025 au profit des associations Fashion Dance et Road Line 59 - Favorable à l'unanimité
- Proposition de l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 - Favorable à l'unanimité

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



#### Proposition d'attributions des subventions municipales aux différents propriétaires ayant réalisés des travaux d'amélioration de logement

Par délibération en date du 23 octobre 2020, nous avons approuvé notre politique de soutien aux Anoriens dans le cadre du Programme d'Intérêt Général HABITER MIEUX.

Cette dernière permet de soutenir de manière complémentaire aux autres aides mobilisées, les propriétaires d'immeubles souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements permettant notamment de lutter contre la précarité énergétique, d'agir contre les logements indignes ou dégradés ou bien encore d'adapter les logements à la perte d'autonomie.

Dans ce cadre, nous avons reçu 3 fiches récapitulatives de demandes de participations de la Ville d'Anor, qui sont les suivantes :

#### Adapter les logements perte autonomie :

une subvention d'un montant de 480,00 € rue de Momignies à Anor

#### Lutte contre la précarité énergétique :

une subvention d'un montant de 1.200,00 € rue Gabriel Péri à Anor

#### Lutte contre la précarité énergétique :

une subvention d'un montant de 1.600,00 € rue d'Hirson à Anor

**Parc naturel régional de l'Avesnois**

**Avec le Programme « Habiter Mieux » : obtenez des aides concrètes et financières pour rénover votre logement !**

Les intercommunalités du territoire sont engagées aux côtés de l'État dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux ». Le Parc est aux côtés des intercommunalités pour communiquer sur l'opération qui permet la rénovation des logements des ménages modestes et très modestes. L'objectif de ce programme est d'aider les ménages, propriétaires occupants ou bailleurs, éligibles aux aides de l'ANAH, à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Concrètement, le PIG « Habiter Mieux » aide techniquement et financièrement (sous conditions de ressources) les ménages à réaliser :

- Des travaux de **renovation énergétique** ;
- Des travaux de **renovation lourde** ;
- Des **travaux d'adaptation** du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

**Vous êtes propriétaire d'un bien dans lequel vous habitez, ou que vous voulez louer.** Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement ? Grâce au programme « Habiter mieux », vous pouvez bénéficier de la **mise à disposition gratuite d'un technicien pour accompagner votre projet** (prise en charge à 100% par votre intercommunalité).

**Un état des lieux des travaux à entreprendre sera réalisé gratuitement et des préconisations seront formulées. Le technicien vous accompagnera également dans le montage du dossier de demande de financements.**

**Comment en savoir plus ?**

Vous habitez les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois ou du Pays de Mormal :  
Un seul contact, Magalie CARTIGNY : [mcartigny@ccmcoeuravesnois.fr](mailto:mcartigny@ccmcoeuravesnois.fr) sur rendez-vous au 03-27-69-70-85

Vous habitez la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre :  
Un seul contact, Sophie BARRI : [sbarr@agglomeration-maubeuge-val-de-sambre.fr](mailto:sbarr@agglomeration-maubeuge-val-de-sambre.fr) sur rendez-vous au 03-27-69-70-69

Où directement sur : [www.habitermieux.com](http://www.habitermieux.com) / Rubrique « Prendre rendez-vous » !

Toutes les informations sur : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

Le Parc naturel régional de l'Avesnois - 4 Cour de l'Abbaye, 59 550 Marolles.  
Tel. : 03 27 77 51 60 - [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr)  
Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)  
Illustration DCCPM

### En bref...

#### LES AUTRES DÉCISIONS...

- Proposition d'adoption du compte financier unique 2024 - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2024 sur 2025 - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'adoption du budget primitif de l'exercice 2025 - Favorable à l'unanimité
- Proposition de fixation des taux d'imposition de 2025 des taxes directes locales - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'examen de la demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'attribution des subventions aux associations anoriennes et aux associations extérieures à la commune - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'attribution des subventions exceptionnelles au Club de Scrabble de l'école du Petit Verger - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'attribution des dernières subventions municipales aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation de façades - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'attribution des subventions municipales aux différents propriétaires ayant réalisé des travaux d'amélioration de logement - Favorable à l'unanimité
- Proposition et désignation des bénéficiaires de vente d'herbe pour l'année 2025 - Favorable à l'unanimité
- Proposition d'acquisition de 3 terrains appartenant à la CCSA - Favorable à l'unanimité
- Proposition de vente d'un terrain communal - Favorable à l'unanimité

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



## Séance du 24 mars 2025 (extrait)

### Proposition de modification des tarifs de location de la salle Marcel GRIMBERT

Au regard des tarifications communales actuelles notamment en matière de location de salles communales, il y a lieu de revoir à la hausse le tarif de location de la salle Marcel Grimbert.

En effet, bien que cette salle ne puisse être louée que pour y effectuer des réunions, séminaires, vins d'honneur ou réceptions de famille exclusivement en journée (jusque 21h00 maximum), elle représente une infrastructure de grande qualité dont le tarif de location ne correspond pas à la réalité.

La salle se loue actuellement à la journée et principalement le dimanche pour la somme de 109 € pour les Anoriens et les extérieurs ; le forfait nettoyage est à 124 €. Aucune location de vaisselle n'est actuellement prévue.

La commune propose d'augmenter le tarif de location de la salle Marcel Grimbert à hauteur de 200 € pour les anoriens et de 400 € pour les extérieurs.



La vaisselle pourrait être louée sur la base d'un forfait de 70 €.

Le forfait nettoyage pourrait être porté à 200 €.

### Instauration de nouveaux tarifs communaux dans le cadre de prestations repas organisés par la commune lors de réunions ou séminaires

Avec la labellisation de son écoquartier en étape 3 et suite au travail qu'elle a mené depuis plusieurs décennies en matière de résorption des friches et de recyclage foncier, la commune d'Anor est souvent citée en exemple par l'Etat, ses différentes agences ou par d'autres collectivités locales.

Dans ce cadre, la commune est de plus en plus sollicitée pour organiser des visites et des séminaires de travail sur la thématique de la sobriété foncière entre autres.

Aussi et pour répondre à cette demande croissante, la commune a imaginé des parcours de visite et différentes formules pour s'adapter au mieux aux différents publics qui peuvent être composés d'élus, de techniciens ou bien encore de particuliers. Il s'agit d'une véritable opportunité offrant l'occasion à la commune de pouvoir engranger quelques recettes supplémentaires.

Ces actions se déroulent sous la forme de séminaires pouvant avoir lieu sur une demi-journée comme sur 2 jours. Afin d'accueillir les participants à ces différents événements et de pouvoir leur proposer aussi de se restaurer, la commune souhaiterait mettre en place différentes formules possibles avec une tarification comme suit :

- Café/boisson accueil : 3 € / personne
- Petit déjeuner (boisson chaude, viennoiserie, jus de fruit, pain) : 6 € / personne
- Prestation améliorée (pot de clôture d'évènement) : 12 € / personne
- Formule panier repas (sandwich et boisson) : 10 € / personne
- Formule plateau repas froid avec boisson : 15 € / Personne
- Formule repas amélioré (repas chaud, boisson, fromage, dessert) : 23 € / personne



## Anor OUVRE GRAND SES PORTES aux cyclo-touristes de l'EuroVélo 3 !



La commune d'Anor a franchi une nouvelle étape dans son développement touristique et son engagement en faveur des mobilités douces avec l'inauguration, le samedi 24 mai dernier, d'un tout nouveau bivouac au cœur de l'écoquartier. Cet aménagement, destiné spécifiquement aux cyclo-touristes empruntant l'EuroVélo 3, offre désormais une halte confortable pour une nuit sur notre territoire.

### Un accueil pensé pour les touristes à vélo

Situé idéalement au sein de notre écoquartier, ce bivouac est le fruit d'un travail remarquable réalisé en régie par les services techniques de la Ville d'Anor. Grâce à leur savoir-faire et leur implication, des aménagements de qualité ont été créés pour permettre aux cyclistes de se reposer, de monter leur tente en toute sécurité et de profiter d'un espace dédié après une longue journée de pédalage.

L'objectif de cette initiative est clair : inviter les nombreux cyclo-touristes de l'EuroVélo 3 à faire une pause prolongée à Anor. Au-delà d'un simple lieu de repos, ce bivouac est une porte d'entrée pour leur faire découvrir les richesses de notre commune.

### Une vitrine pour Anor : patrimoine et consommation locale

L'inauguration fut l'occasion parfaite de démontrer l'attractivité d'Anor. En accueillant ces visiteurs d'un nouveau genre, la commune espère qu'ils prendront le temps d'explorer notre patrimoine, de se promener dans la commune, et pourquoi pas, de consommer sur place. Boulangeries, commerces de proximité, restaurant... Anor a tant à offrir, et ces haltes sont une opportunité unique de dynamiser notre économie locale. C'est une invitation à goûter à l'authenticité de notre territoire.

La journée d'inauguration a d'ailleurs été couronnée de succès, se concluant par un repas convivial qui a réuni élus, cyclo-touristes symbolisant l'esprit d'accueil que la commune souhaite insuffler. Avec ce bivouac, Anor se positionne plus que jamais comme une étape clé de l'EuroVélo 3, renforçant son attractivité touristique et son engagement en faveur du développement durable. C'est une belle preuve que notre commune sait s'adapter aux nouvelles formes de tourisme, tout en valorisant son identité et ses atouts.



## LE CAFÉ-BRASSERIE *L'Élisée* Anor célèbre son nouveau "Bistrot de Pays" !

**C'est une excellente nouvelle pour les habitants d'Anor et les visiteurs de passage : le café-brasserie L'Élisée, véritable institution locale, a obtenu le prestigieux label "Bistrot de Pays" le 1<sup>er</sup> avril dernier ! Une reconnaissance qui met en lumière l'engagement de l'établissement pour l'accueil et la valorisation de notre territoire rural.**

### Plus qu'un café : un service essentiel en milieu rural

Le label "Bistrot de Pays" n'est pas attribué à la légère. Il s'agit d'une distinction qui répond à un cahier des charges précis, visant à soutenir la vie en milieu rural et à offrir des services de qualité aux habitants et aux touristes. Parmi les conditions essentielles, l'établissement doit être situé dans une commune rurale comme Anor et proposer des services qui ne seraient pas assurés par ailleurs

dans le village. L'Élisée remplit parfaitement cette mission de service de proximité, essentiel pour le dynamisme de notre bourg.

### Une cuisine du terroir généreuse et authentique

Au cœur de la philosophie "Bistrot de Pays" figure également la valorisation des produits du terroir et des circuits courts. Et c'est là que le talent du chef Mickaël prend tout son sens ! Adeptes d'une cuisine maison généreuse et authentique, il met un point d'honneur à utiliser des ingrédients locaux, faisant ainsi honneur aux spécialités anoriennes. Chaque plat est une invitation à découvrir les saveurs de notre région, un véritable voyage gustatif après une belle journée de découverte. L'Élisée, en tant que "Bistrot de Pays", offre un cadre chaleureux et convivial où les clients seront accueillis par Audrey, l'épouse de Mickaël. Les clients peuvent profiter d'une agréable terrasse aux beaux jours, ou d'une salle de restauration intérieure à l'étage qui peut être privatisée pour des événements spéciaux, offrant une flexibilité appréciée.

### Un atout pour le tourisme et le rayonnement d'Anor

L'obtention de ce label est une véritable fierté pour Anor. Elle renforce l'attractivité touristique de notre commune, en offrant un point d'accueil identifié et de qualité pour les visiteurs. C'est aussi une reconnaissance du travail acharné d'Audrey et Mickaël, qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre village et à l'authenticité de notre offre locale.



# La jeunesse ANORIENTE



Conférence "Connaissez vous l'incroyable histoire du parc de la Galopierie"

La commune d'Anor brille par la richesse et la diversité de ses activités destinées à la jeunesse, offrant aux enfants et adolescents des moments de découverte, de partage et de réussite. Que ce soit sur les pistes de ski (**à préciser**), lors des festivités locales ou au travers d'initiatives éducatives, nos jeunes Anoriens sont au cœur de toutes les attentions.

### Des vacances animées et des loisirs variés

Les dernières vacances ont été l'occasion pour de nombreux jeunes de participer aux activités de l'ALSH (**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**) en février et en avril. Des journées riches en activités, jeux, en découvertes et en rires ont permis à chacun de s'épanouir dans un cadre encadré et stimulant.

Le Carnaval a une fois de plus enchanté les rues de la commune, réunissant petits et grands dans une explosion de couleurs et de joie.

Plus récemment, les jeunes Anoriens ont pu se retrouver lors d'une soirée jeux, prouvant que le divertissement se conjugue aussi avec convivialité et bonne humeur.

Nos Ados ne sont pas en reste, avec des programmes et des événements qui leur sont spécifiquement dédiés, favorisant leur engagement et leur autonomie au sein de la commune.

### L'excellence anorienne mise à l'honneur au scrabble !

Mais la plus grande fierté de ces derniers jours nous vient tout droit de Paris ! Plusieurs élèves anoriens, membres du club de scrabble d'Anor, ont brillamment représenté notre commune lors de la finale nationale du concours scolaire de scrabble. Face à 112 des meilleurs jeunes joueurs venus de toute la France, nos ambassadeurs ont fait preuve d'un talent exceptionnel.

Nous tenons particulièrement à féliciter **Lily**, qui a décroché une incroyable 2<sup>e</sup> place dans la catégorie CM1 et une remarquable 6<sup>e</sup> place au classement général ! Cette performance lui ouvre les portes des Championnats de France de scrabble à Roanne, où seuls les 12 meilleurs joueurs du pays peuvent prétendre à une place. Une immense fierté pour Anor !

**Camille et Lou** ont également réalisé de très belles prestations, terminant respectivement à la 47<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> place. Leur participation et leur classement témoignent de la qualité de l'apprentissage et de l'encadrement au sein de notre club de scrabble.

Au total, ce sont cinq jeunes Anoriens qui s'apprentent à défendre les couleurs de notre commune aux championnats nationaux à Roanne.

Ces succès sont le reflet de l'investissement de notre jeunesse, du soutien des familles et de l'engagement des bénévoles et des élus. La commune d'Anor est fière de ses jeunes et continuera à œuvrer pour leur offrir les meilleures opportunités de développement et d'épanouissement.



Animation Molkky mercredi récréatif



Départ pour le ski



Carnaval



Rando ados avec les jeunes de Momignies à la découverte d'Anor



# Le CLÉA

Comme chaque année ou presque, le 36 a participé au CLÉA (contrat local d'éducation artistique) porté par la communauté de communes Sud-Avesnois.

En 2025, une grande nouveauté, puisque ce n'étaient pas deux artistes qui posaient leurs bagages sur notre territoire, mais une artiste plasticienne, **Alix Godon**, et une photoreporter, **Isabelle Serro**. C'est avec cette dernière que les ados du 36, brillamment accompagnés par Samuel Saïdi et Jérôme Bréchoire, ont mené un **projet de main de maître : réaliser un reportage de A à Z. Le sujet ? Les métiers rares ou oubliés à Anor.** Les jeunes ont ainsi interviewé d'anciens travailleurs de la Galopierie, des Acières et Forges ou du cinéma de la commune. Ils ont réalisé et filmé les entretiens, et travaillé le script pour la présentation en live au 36, devant un public venu nombreux. Une expérience formidable et formatrice, où ils ont appris les bases du métier de journaliste. Le film réalisé, long d'une demi-heure, est visible sur le compte Youtube Le36Anor. Et si c'était le début de la 36 TV ? (Flashez le QR code ci-contre)



**Antoine Carlier,**  
ado adhérent du 36

« Nous avons réalisé des interviews sur des métiers anciens ou disparus, sur Anor. Quand Samuel, notre animateur (au 36 d'Anor), nous a proposé ce projet, j'étais tout de suite partant. Se mettre dans la peau d'un journaliste, c'était super.

*J'ai interviewé Jocelyne, qui travaillait au parc de la Galopierie, et puis j'ai été présentateur d'un soir ! Le projet m'a permis d'avoir une vision sur le métier de journaliste, et puis de passer du temps avec les amis, c'était génial et ça donne envie ! »*



## Le planétarium émerveille les enfants d'Anor à l'écoquartier !

**Du 27 janvier au 1<sup>er</sup> mars, l'écoquartier d'Anor a eu la chance d'accueillir le planétarium numérique itinérant de la Cité des Sciences de Villeneuve d'Ascq. Une initiative qui a rencontré un franc succès, attirant plusieurs centaines d'enfants d'Anor mais aussi des communes extérieures pour un voyage fascinant au cœur de l'espace.**

Sous la houlette de notre animateur jeunesse, Samuel Saïdi, les jeunes Anoriens ont pu explorer les étoiles, les planètes et les galaxies, bien installés sous le dôme immersif du planétarium. Une occasion unique d'apprendre de manière ludique et de stimuler la curiosité des plus jeunes pour l'astronomie.

Ce succès témoigne de l'intérêt des enfants pour les sciences et de la pertinence de proposer des activités innovantes au sein de notre commune. Un grand bravo à Samuel Saïdi pour son animation passionnante et à tous ceux qui ont rendu cette belle expérience possible !





## La Ferme d'Aunora un nouveau maraîcher bio s'installe à Anor !

**La commune d'Anor a le plaisir d'accueillir un nouveau producteur local qui vient enrichir notre offre en produits frais et de qualité : la Ferme d'Aunora, installée au 79 rue de Momignies.**

Derrière ce nom qui évoque notre belle commune, se cache une initiative passionnante : la vente directe de produits certifiés biologiques à la ferme. La Ferme d'Aunora propose d'ores et déjà une belle diversité de produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement :

- De délicieux légumes de saison, cultivés avec soin et disponibles directement du producteur au consommateur.
- De la viande de qualité, pour une traçabilité et une saveur garanties.
- Des œufs frais, pondus par des poules élevées en plein air, pour des saveurs authentiques.

L'arrivée de la Ferme d'Aunora est une excellente nouvelle pour les Anoriens soucieux de leur alimentation, désireux de



consommer local et de soutenir les circuits courts. C'est une opportunité unique de se procurer des produits sains, de saison, et directement du producteur.

Cette installation témoigne du dynamisme de notre territoire et de sa capacité à attirer des projets agricoles innovants. Elle participe également à la préservation de notre environnement et à la promotion d'une agriculture durable.

Nous invitons chaleureusement tous les habitants à aller à la rencontre de ce nouveau maraîcher, à découvrir ses produits et à soutenir cette belle initiative locale. C'est une chance pour notre commune de voir de telles entreprises s'épanouir et contribuer à la vitalité de notre tissu rural.

Rendez-vous à la Ferme d'Aunora, 79 rue de Momignies, pour découvrir les saveurs de notre terroir !



## Natur & Co

### Les travaux de construction démarrent sur la ZAE Saint-Laurent !

Anor, le 3 juin 2025 - La Zone d'Activités Économiques (ZAE) Saint-Laurent connaît un nouveau signe de vitalité avec le démarrage officiel des travaux de construction du futur bâtiment de l'entreprise Natur & Co.

Acquéreur du dernier terrain communal disponible sur la ZAE, Natur & Co, spécialisée dans les travaux forestiers et dirigée par Patrice Leroux, concrétise ainsi son installation à Anor. L'entreprise, qui compte déjà 14 salariés, est en pleine croissance et continue activement de recruter.

Ce chantier marque un pas de plus dans le développement de cette entreprise dynamique et renforce l'attractivité économique de notre commune. Un excellent signal pour l'emploi local !



## ANOR SOUTIENT *le Plessage de Haies*

un terrain communal mis à disposition pour préserver notre bocage

**Dans sa volonté de préserver et de valoriser son patrimoine paysager, la commune d'Anor franchit une nouvelle étape en apportant son soutien à Mr Arnaud Deflorenne, passionné et expert en plessage de haies. Soucieuse de favoriser les pratiques ancestrales autour du bocage et de l'environnement, la municipalité a saisi l'opportunité de l'aider concrètement dans son projet.**

Pour permettre à Arnaud Deflorenne d'exercer et de développer cette technique traditionnelle si précieuse pour notre biodiversité, la commune lui a proposé un terrain communal d'une superficie de 8500 m<sup>2</sup>, idéalement situé près de l'école du Point du Jour.

Le plessage de haies est une méthode de gestion des haies vives qui consiste à tresser les jeunes pousses pour créer une clôture naturelle dense et impénétrable. Cette pratique, transmise de génération en génération, offre de multiples avantages :

- **Protection du paysage** : Elle contribue à maintenir les lignes de nos paysages, si caractéristiques de notre région.
- **Biodiversité** : Les haies plessées offrent un habitat essentiel pour la faune (oiseaux, petits mammifères, insectes) et constituent des corridors écologiques.
- **Fonctionnalité** : Elles servent de brise-vent, de clôture naturelle pour le bétail et participent à la régulation hydrique des sols.
- **Patrimoine vivant** : Le plessage est un savoir-faire traditionnel qui doit être conservé et mis en valeur.

En mettant ce terrain à disposition, la commune d'Anor affirme son engagement pour un développement durable et la sauvegarde de son identité rurale. C'est également une manière concrète de soutenir les initiatives locales qui contribuent à la protection de notre environnement et à la transmission de compétences uniques.

## ANOR, TERRE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

a accueilli une expérience immersive inédite !

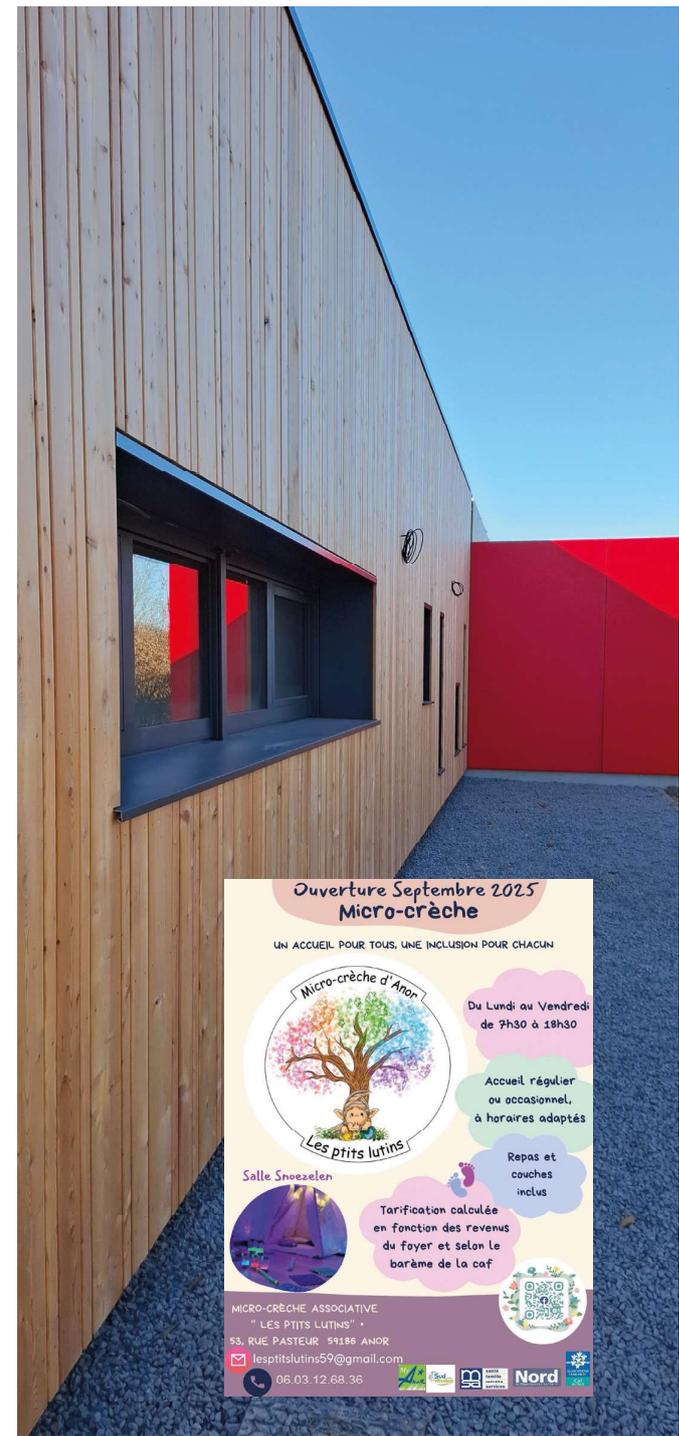
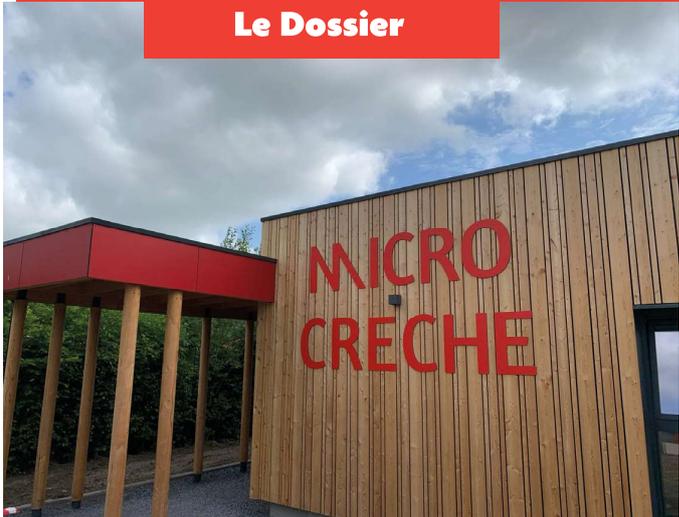
Anor continue d'innover pour l'éducation de ses plus jeunes ! Toujours à l'affût des dernières avancées technologiques au service de l'apprentissage, notre commune a misé sur une jeune start-up française spécialisée dans l'EdTech en 2024 pour offrir une expérience pédagogique hors du commun aux élèves du territoire.

En partenariat étroit avec l'Éducation Nationale et notamment Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) de Fourmies, Anor a eu le plaisir d'accueillir près de 250 élèves. Non seulement nos écoles locales en ont bénéficié, mais aussi celles des communes voisines de Glageon, Trélon et Wallers-en-Fagne, toutes invitées à cette immersion éducative interactive inédite.

La magie a opéré grâce à Aliad Éducation. Cette start-up, créée il y a seulement deux ans, propose une expérience éducative unique axée sur le thème fascinant du système solaire. Son secret ? Une salle immersive mobile interactive, véritable concentré de technologie. Composée de multiples écrans, cette salle projette des contenus pédagogiques captivants, permettant aux élèves d'interagir de manière collaborative et expérientielle avec la matière.

Cette démarche innovante a été un véritable succès ! Elle a permis aux élèves de renforcer leur curiosité naturelle tout en s'appropriant, de façon ludique et mémorable, des notions essentielles au programme scolaire. Un bel exemple de la manière dont la technologie peut enrichir l'éducation et préparer nos jeunes aux défis de demain, ici même, à Anor.





## Une Micro-Crèche EXEMPLAIRE ET MODERNE prend vie au cœur de l'espace François Mitterrand

La commune d'Anor franchit une étape majeure dans son engagement en faveur de la petite enfance avec le lancement imminent de la construction d'une micro-crèche innovante et exemplaire. Ce projet d'envergure, destiné à offrir un cadre d'accueil de qualité aux jeunes Anoriens, est le fruit d'une synergie financière exceptionnelle et d'une démarche résolument durable.

### Un financement mutualisé, symbole d'un projet fort

La concrétisation de cette micro-crèche est rendue possible grâce à un financement public à hauteur de 80%, témoignant de la reconnaissance et du soutien des différentes instances, l'État, le Département du Nord, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Communauté de Communes du Sud Avesnois (CCSA) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont uni leurs forces pour doter Anor de cette structure essentielle. Ce partenariat illustre la volonté collective d'investir dans l'avenir de nos enfants et dans le dynamisme de notre territoire.

### Modernité, performance énergétique et recyclage foncier

La future micro-crèche se distinguera par sa conception moderne, s'étendant sur près de 300 m². Elle a été pensée pour répondre aux normes thermiques les plus récentes, garantissant ainsi un confort optimal pour les enfants et le personnel, tout en assurant une performance énergétique remarquable.

Un aspect particulièrement notable de ce projet est son implantation. La construction prend place au cœur de l'Espace François Mitterrand, une ancienne friche industrielle brillamment réhabilitée dans les années 90, aujourd'hui espace de vie et de convivialité. Plus encore, la micro-crèche verra le jour sur un terrain "recyclé foncièrement". Ce site accueillait jadis un ancien dortoir de la colonie de vacances des Glaces de Boussois. Cette démarche de réutilisation d'un espace existant est un exemple concret d'aménagement durable et de valorisation de notre patrimoine local.

### Un projet exemplaire pour la petite enfance anorienne

En conjuguant un financement solide, une architecture moderne et éco-responsable, et une implantation réfléchie sur un site chargé d'histoire, la micro-crèche d'Anor s'impose comme un projet véritablement exemplaire. Elle répondra à un besoin crucial pour les familles, tout en s'inscrivant pleinement dans une démarche de développement durable et de valorisation du territoire.

Ce projet ambitieux marque une nouvelle étape dans l'amélioration des services offerts aux habitants d'Anor et souligne l'engagement de la commune pour le bien-être de ses plus jeunes citoyens.

**Ouverture Septembre 2025  
Micro-crèche**

UN ACCUEIL POUR TOUS, UNE INCLUSION POUR CHACUN

Micro-crèche d'Anor  
Les petits lutins

Du Lundi au Vendredi  
de 7h30 à 18h30

Accueil régulier  
ou occasionnel,  
à horaires adaptés

Repas et  
couches  
inclus

Tarification calculée  
en fonction des revenus  
de foyer et selon le  
barème de la CAF

Salle Snoezelen

MICRO-CRÈCHE ASSOCIATIVE  
" LES PETITS LUTINS " •  
53, RUE PASTEUR 59188 ANOR  
lespittslutins59@gmail.com  
06.03.12.68.36

**ANOR**  
Construction d'une Micro Crèche

MAÎTRE DE L'OUVRAGE COMMUNE D'ANOR 51100 ANOR	MAÎTRE D'OUVRAGE d'Éléage 7 Place Dornay 59500 FOURMIES	MAÎTRE D'OUVRAGE JULIE SOGEMOIN ARCHITECTE Rue du Général H. Chomé 59500 FOURMIES	BUREAU DE CONTRÔLE ET COPS SOCOFIT PA. Valérienne Ducat 59500 VALENTIGNIES
-----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

ENTREPRISES			
1. VMO	DE BASTIA	Trévis Allard	59810 FOURMIES 06 84 78 83 45
2. OUVRIER BRÈVE	SAUPHREUX CONSTRUCTION	27 Rue du Fort de Paix	59500 FOURMIES 06 34 25 17 85
3. CHARPENTE ET TRICHERIE CALUTION, BARDAGE	DELE MATHEU LOCUTY	7 rue Chavasse	59512 TRÉLON 06 71 66 25 21
4. MENUISERIE ET FERMEUSE	SAVIL PRO CONCEPT	1, rue de l'Étoile	59515 FOSSEUSE 06 10 30 32 23
5. ELECTRICITE - PAINEAUX PV	INTELLEC FILS	1, rue de Ganneval-Lesclapart	59810 FOURMIES 06 83 81 88 91
6. CHAUFFAGE AVEC SANITAIRE	ANTOINE QUALICO	1000 rue Pierre Chézy	59440 AIGREUIL SUR HELPE 06 91 22 90 27
7. PLÂTRERIE	BOU	200 rue François Mitterrand	59510 TRÉLON 06 31 02 04 44
8. BANCHISSEMENT	SOUFFLES	23 rue d'Annoire	59440 SOULBES 03 27 57 62 12
9. PEINTURE SOL DOUPLE	SAC	15 rue Polwart	59138 BACHANT 03 27 69 50 58

**Coût du projet : 998 000 € HT**

Les partenaires financiers



## PRÉSENTATION de Sabine Lambret

Une vision inclusive pour la petite enfance à Anor

**« Mon parcours, qu'il soit personnel ou professionnel, a façonné ma vision et mon engagement pour la petite enfance, avec une valeur fondamentale : l'inclusion ».**

### Mon parcours : 12 ans d'engagement et d'expertise auprès des tout-petits

Avec 12 ans d'expérience dans le domaine de la petite enfance, mon parcours professionnel est riche et diversifié. Je suis diplômée Auxiliaire de Puériculture et Éducatrice de Jeunes Enfants. Au fil des années, j'ai complété ma formation avec des spécialisations essentielles pour mon projet :

- Handicap (TSA, TDAH, TND)
- Méthode Montessori
- Snoezelen
- Inclusion des familles en situation de pauvreté
- Bébé signe

J'ai eu l'opportunité de travailler dans quatre structures différentes : crèches privées, micro-crèches, crèches d'entreprise et associatives, fonctionnant sous différents modes de financement (PSU ou PAJE). Ces expériences variées m'ont permis d'acquérir une connaissance approfondie des différentes approches de l'accueil de la petite enfance. Mon parcours personnel est également une source de motivation profonde. Je suis une enfant CODA ("Child of Deaf Adult"), ce qui signifie que ma langue maternelle est la Langue des Signes Française. De plus, je suis maman d'un garçon de 8 ans diagnostiqué TDAH mixte, troubles anxieux sévères, et qui sera prochainement diagnostiqué multi-dys (dysphasie, dyslexie, dysorthographe). Cette expérience du handicap, tant en tant qu'enfant qu'en tant que mère, m'a fait prendre conscience de l'isolement que les familles peuvent ressentir. C'est de là qu'est née ma volonté d'accompagner au mieux les familles.

### L'émergence d'un projet : une micro-crèche ancrée dans l'inclusion

L'envie de créer ma propre micro-crèche est le fruit de mes expériences professionnelles, de mes observations des différentes structures et, surtout, de mes valeurs. L'inclusion est au cœur de ce projet.

Une crèche inclusive est, pour moi, un lieu où chaque enfant a une chance égale de participer et de s'épanouir, quelles que soient ses différences. C'est un espace qui répond aux besoins uniques de chaque enfant, l'encourageant à développer son plein potentiel.

Durant mes études, les stages en maternité et en crèche m'ont très vite orientée vers l'accompagnement. Par la suite, j'ai constaté un manque criant de places pour les enfants en situation de handicap ou issus de milieux défavorisés dans les structures d'accueil traditionnelles.

Mon expérience actuelle à la crèche "Les Petits Tambours" à Avesnes-sur-Helpe, labellisée AVIP pour son travail sur l'inclusion, a été une révélation. Elle m'a prouvé qu'il est non seulement possible, mais essentiel, d'intégrer pleinement l'inclusion en crèche.

### Anor : un choix stratégique et engagé

Le projet de micro-crèche a débuté en 2021. La ville d'Anor s'est imposée comme une évidence en raison de son manque de structures d'accueil pour la petite enfance.

Ce qui a achevé de me convaincre, c'est l'engagement de Monsieur Pérat pour la petite enfance et l'ouverture du "36" à cette période, signe d'une dynamique locale. Après avoir présenté les résultats de notre étude de besoins sur la commune, Monsieur Pérat a été particulièrement réceptif et a mis en œuvre tous les moyens pour faciliter l'implantation de notre micro-crèche à Anor.

### Les plus-values de votre future micro-crèche

Notre micro-crèche sera un lieu unique, offrant une approche globale et bienveillante pour le développement de vos enfants. Parmi nos principales plus-values :

- Une salle Snoezelen pour des moments de relaxation et de stimulation sensorielle.
- Un accueil pour tous, avec une attention particulière à l'inclusion des familles en situation de handicap et de pauvreté.
- L'utilisation de couches lavables et de produits bio pour une démarche éco-responsable.
- L'apprentissage de la langue des signes pour les bébés (bébé signe).
- Des partenariats locaux pour enrichir l'expérience des enfants et des familles.

Notre objectif est de créer un environnement où chaque enfant se sentira accueilli, respecté et encouragé à s'épanouir pleinement, dans une démarche d'inclusion et d'éco-responsabilité.

## Sabine Lambret À LA TÊTE DE LA MICRO-CRÈCHE D'ANOR

Un projet ambitieux pour l'accueil des tout-petits

Madame Sabine Lambret prendra prochainement les rênes de la micro-crèche d'Anor, gérée par l'association "Les P'tits Lutins". Son arrivée marque une nouvelle étape dans le développement de cette structure qui promet un accueil inclusif et innovant pour les plus jeunes.

### Une professionnelle diplômée à la tête de la micro-crèche

Madame Sabine Lambret, forte de son diplôme, apportera son expertise et sa passion pour le développement de l'enfant à la micro-crèche. Son expérience et ses compétences seront précieuses pour accompagner l'équipe et assurer un cadre stimulant et bienveillant pour les 14 enfants qui pourront être accueillis.

### Une équipe renforcée et un partenariat précieux

Pour l'épauler dans cette mission, trois nouveaux salariés ont récemment rejoint l'équipe de la micro-crèche. Ce recrutement a été réalisé avec le soutien précieux de RESA, un partenariat qui témoigne de l'engagement local en faveur de l'emploi et des services à la personne. Cette équipe renforcée permettra d'assurer un encadrement de qualité et une attention personnalisée à chaque enfant.

### Un projet pédagogique innovant et inclusif

La micro-crèche d'Anor se distingue par un projet pédagogique particulièrement riche et tourné vers l'épanouissement de chaque enfant. Elle sera notamment équipée d'une salle Snoezelen, un espace multi-sensoriel conçu pour la relaxation et la stimulation des sens, offrant un environnement apaisant et propice à l'exploration.

Soucieuse du bien-être et de la santé des tout-petits, la micro-crèche mettra l'accent sur le bio, privilégiant une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Enfin, et c'est une particularité forte du projet, la micro-crèche d'Anor s'engage résolument dans l'accueil des enfants en situation de handicap. Cette démarche inclusive permettra à tous les enfants de grandir et de s'épanouir ensemble, favorisant la diversité et le respect des différences dès le plus jeune âge.

**Avec ses 14 places disponibles, la micro-crèche d'Anor, sous la direction de Madame Sabine Lambret et de son équipe dévouée, s'annonce comme un lieu d'accueil chaleureux, innovant et inclusif, répondant aux besoins des familles anoriennes et contribuant activement au développement de la petite enfance sur le territoire. Ouverture en septembre 2025 !**



## Master of Trash

### Quand la musique anime Anor !

Master of Trash est bien plus qu'une simple association musicale ; c'est une véritable déflagration sonore née de la passion partagée pour la musique live, la création collective et l'énergie vibrante des scènes locales.



Ancrée au cœur d'Anor, notre mission est aussi simple qu'efficace : rassembler les musiciens du territoire. Peu importe votre style, du rock déjanté au folk intimiste, ou votre niveau, du débutant enthousiaste au virtuose aguerrri, **Master of Trash** est le lieu idéal pour se rencontrer, échanger et, surtout, faire de la musique ensemble pour former des groupes !

**save the date !**

>>>> **1<sup>er</sup> rendez-vous**  
**samedi 29 novembre 2025**  
 en soirée à la salle des fêtes Robert DUBAR



#### De la rencontre à la scène : l'éclosion des talents locaux

Une fois ces alchimies musicales créées, l'objectif est clair : **faire vibrer les scènes !** Nos groupes ont pour vocation de se produire lors de **concerts organisés dans les lieux emblématiques de la région**. En investissant les cafés-concerts, les salles des fêtes ou les espaces culturels, Master of Trash contribue activement à **faire vivre la musique locale et à dynamiser le tissu culturel de notre belle région**. C'est l'occasion pour les artistes de partager leur travail, de se forger une expérience scénique et de faire découvrir la richesse de leurs créations à un public toujours plus nombreux.



#### L'aventure continue : jams, concerts et bientôt un festival à anor !

Mais l'aventure Master of Trash ne s'arrête jamais ! Nous sommes également les architectes de **jams sessions électrisantes, ouvertes à toutes et à tous**. Ces moments spontanés et festifs sont parfaits pour improviser, expérimenter et laisser libre cours à la créativité. En plus de nos concerts réguliers, une ambition majeure nous anime : l'organisation, très prochainement, d'un **festival local d'envergure sur la commune d'Anor !** Préparez-vous à un événement convivial et festif qui mettra à l'honneur la **richesse et la diversité musicale de notre territoire**. Ce festival sera un point culminant, une célébration de tout ce que la musique a à offrir, ancré au cœur de notre communauté.

Alors, si vous êtes musicien, mélomane ou simplement curieux, rejoignez l'aventure Master of Trash et contribuez à faire résonner la musique à Anor et au-delà !

## Un semestre riche EN CONVIVIALITÉ

pour le CCAS d'Anor

Le **repas des aînés** a été, comme chaque année, un succès retentissant. Près de 200 convives se sont rassemblés pour un moment de partage et de bonne humeur, soulignant l'importance de ces rencontres. Cet événement a également été l'occasion de mettre à l'honneur **Alfredo Ferraz**, une figure appréciée de la commune.



La période des fêtes de fin d'année a été illuminée par la traditionnelle **distribution des colis de Noël aux aînés**, une attention toujours très attendue qui apporte joie et réconfort.



En partenariat avec le CLIC de l'Avesnois et la Communauté de Communes du Sud Avesnois (CCSA), les **cinés séniors** ont permis aux aînés de profiter de projections adaptées, favorisant la culture et les échanges dans une ambiance conviviale.



Enfin, **les jardins partagés** continuent d'offrir un espace propice à l'activité physique, à la socialisation et au plaisir de cultiver ensemble. Cette initiative renforce le lien et valorise les savoir-faire de chacun.



Le CCAS d'Anor ne compte pas s'arrêter là et prépare déjà de nouvelles activités pour le semestre à venir. Un **voyage à la mer** est en préparation, promettant aux participants une belle escapade et de beaux souvenirs. Par ailleurs, la **Semaine Bleue**, événement national dédié aux seniors, sera l'occasion de proposer un programme riche en animations et en sensibilisation. Le CCAS d'Anor remercie l'ensemble des bénévoles et des partenaires pour leur implication, qui fait de chaque événement un moment de réussite et de bonheur partagé.



## Quelles sont les conditions pour bénéficier des avantages aux aînés ?

Pour avoir accès au repas et au colis des aînés, il est nécessaire d'habiter la commune et d'avoir plus de 68 ans. Il n'y a pas d'autres critères que ceux-là. Il vous sera demandé, par contre, de vous inscrire à l'accueil de la Mairie si vous n'êtes pas sur les listes électorales.

## Accompagnement des personnes vulnérables, fragiles ou isolées

En cas de risque ou situation exceptionnelle, les personnes fragilisées par l'âge ou le handicap peuvent bénéficier d'un suivi et être contactées régulièrement par la commune. Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès de Centre Communal d'Actions Sociales (Mairie d'Anor) ou au 03 27 59 51 11. Les services de la commune inscriront toute personne le souhaitant sur le registre des « personnes vulnérables ».

## Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux est un dispositif gratuit, porté par l'État, qui permet d'agir pour la protection d'un proche en raison de sa vulnérabilité. Des professionnels répondent aux interrogations des personnes ayant accepté la protection ou qui envisagent de demander une mesure de protection juridique. Vous pouvez les contacter au numéro vert gratuit

**0 806 80 20 20**

ou par mail

**nord@protegerunproche.fr**

## L'école du petit verger FAIT PEAU NEUVE

un chantier ambitieux  
pour l'avenir énergétique  
et le confort



**C'est un nouveau chantier d'envergure qui a officiellement débuté début juin à l'école du Petit Verger ! Les travaux de rénovation thermique de la partie ancienne du bâtiment ont commencé le 2 juin, marquant une étape clé dans l'engagement de notre commune pour la transition énergétique et l'amélioration du cadre de vie de nos jeunes Anoriens.**

### **Des objectifs clairs : économies, confort et autoconsommation**

Ce projet ambitieux poursuit plusieurs objectifs majeurs, tous tournés vers l'efficacité et la durabilité :

- **Diminuer drastiquement les consommations énergétiques de l'école.** En isolant et en modernisant l'enveloppe du bâtiment, nous visons une réduction significative des besoins en chauffage et en électricité.

- **Favoriser le confort des élèves et des professeurs.** Une meilleure isolation signifie des températures plus stables, moins de courants d'air et un environnement d'apprentissage plus agréable tout au long de l'année.

- **Encourager l'autoconsommation électrique.** Le projet inclut des dispositifs qui permettront à l'école de produire une partie de sa propre électricité. Mieux encore, l'excédent pourra bénéficier aux bâtiments communaux voisins comme la salle des fêtes, la mairie et le gymnase, contribuant ainsi à faire baisser le coût énergétique global de nos infrastructures publiques.

Pour mener à bien ce chantier complexe, la municipalité a fait appel au cabinet JG Architecte pour la maîtrise d'œuvre, garantissant une expertise technique et un suivi rigoureux des travaux.

Suite à une procédure d'appel d'offres exigeante, deux entreprises ont été retenues pour la réalisation des travaux : Plastiso et PMN. Leur savoir-faire sera mis à contribution pour transformer l'école du Petit Verger en un bâtiment moderne et performant.

Les préparatifs du chantier ont été lancés dès début juin par les services techniques de la Ville d'Anor, qui ont procédé au démontage de la vieille toiture en tuiles, une étape nécessaire avant le début des nouvelles installations.

Les travaux, qui ont démarré officiellement le 2 juin, sont prévus pour se terminer avant la fin de l'année. La municipalité a mis un point d'honneur à ce que tout soit mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves et minimiser les nuisances durant cette période. Des mesures spécifiques ont été prises pour garantir la continuité des cours et la sérénité des enfants.

Cette rénovation est un investissement stratégique pour l'avenir de nos écoles et pour le portefeuille de la commune, mais surtout, c'est un geste fort en faveur de nos enfants, qui bénéficieront d'un environnement d'apprentissage plus sain et plus performant. Nous suivrons avec attention l'avancement de ce beau projet !

Ce projet, d'un coût total de 422 000 € TTC, a bénéficié du soutien financier de l'Etat via le fonds Vert et celui du département du Nord respectivement à hauteur de 40% ; le projet est subventionné au maximum légal soit 80% !



# TRAVAUX NON DÉCLARÉS

## L'épée de Damoclès sur votre projet de vente

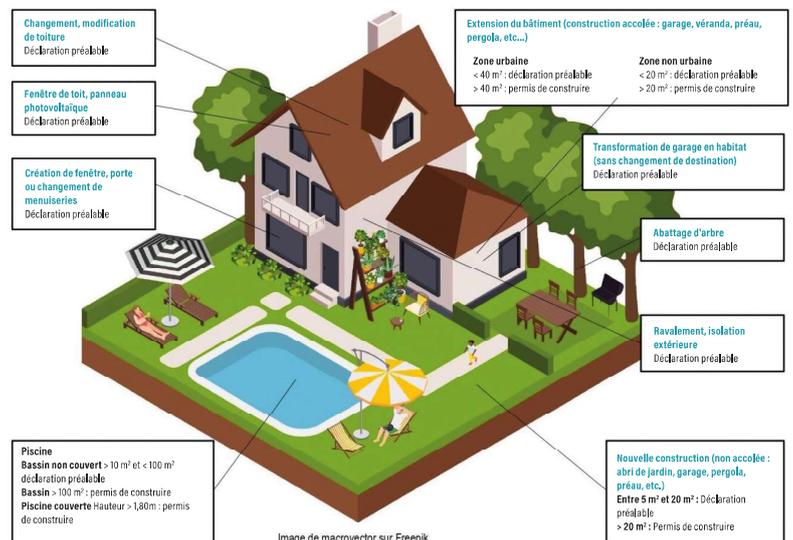
Votre projet de vente immobilière peut rapidement se transformer en casse-tête si vous n'avez pas déclaré vos travaux. La commune d'Anor constate une hausse significative des dossiers de régularisation d'urbanisme, une tendance qui entraîne inévitablement des retards importants dans le traitement des demandes.

Autrefois, il était peut-être plus facile de passer entre les mailles du filet, mais les choses ont changé. Aujourd'hui, les notaires sont de plus en plus vigilants. Lors de la vente d'un bien, ils vérifient scrupuleusement la conformité des constructions et aménagements avec les déclarations d'urbanisme. Toute extension, véranda, piscine, abri de jardin ou même transformation intérieure modifiant l'aspect extérieur de votre habitation doit avoir fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire.

Pourquoi est-ce un problème ? Si vos travaux n'ont pas été déclarés, vous devrez impérativement régulariser la situation avant la signature de l'acte de vente. Cette procédure de régularisation est identique à une demande d'autorisation de construire ou d'aménager classique, avec les mêmes délais d'instruction. Face à l'afflux de demandes, le service d'urbanisme de la commune est sous pression, et les délais s'allongent.

Les conséquences d'une non-régularisation anticipée sont claires : un retard important dans la vente de votre bien, pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois. En effet, aucun notaire ne prendra le risque de valider une transaction avec des irrégularités urbanistiques.

Certains pourraient être tentés de ne pas régulariser ou de minimiser l'ampleur des travaux non déclarés. Soyez conscients que cette stratégie de la fraude est extrêmement



risquée et contre-productive. Non seulement elle sera détectée grâce aux nouveaux outils numériques, mais elle bloquera définitivement votre projet de vente, vous exposant potentiellement à des sanctions pénales ou à des litiges avec l'acquéreur.

Pour éviter ces désagréments et assurer une vente sereine, ANTICIPEZ ! Vérifiez dès maintenant si vos travaux ont bien été déclarés. En cas de doute, contactez le service d'urbanisme de la commune. Mieux vaut prévenir que guérir, et une régularisation effectuée en amont garantira la fluidité de votre transaction immobilière.

## Comment faire une demande de travaux déclaration préalable ou permis de construire ?

Selon l'ampleur du projet, une déclaration préalable de travaux (DP) ou un permis de construire (PC) peut être nécessaire.

La déclaration préalable concerne les petits aménagements tels qu'une extension inférieure à 40 m<sup>2</sup>, ou jusqu'à 20 m<sup>2</sup> pour une nouvelle construction en zone urbaine, une clôture ou un ravalement de façade.

En revanche un permis de construire est exigé pour des projets plus conséquents, comme la construction d'une maison ou une extension de plus de 40 m<sup>2</sup>.

Pour déposer une demande, il faut remplir le formulaire Cerfa correspondant (n°16702\*01 pour la DP, n°13406\*15 pour le PC).

Le dossier peut être remis en mairie ou envoyé par courrier recommandé.

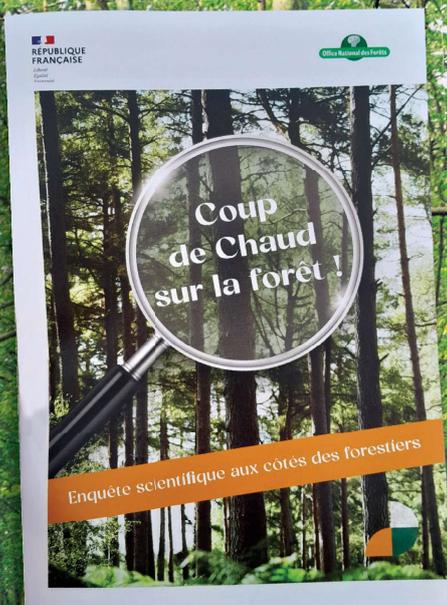
Le délai d'instruction d'une déclaration de travaux est de 1 à 2 mois suivant le projet et sa localisation.

Une fois accordée, l'autorisation doit être affichée sur le terrain durant deux mois pour permettre d'éventuels recours.

En cas de refus, il est possible de modifier le projet



Contact  
**Service urbanisme**  
**03 27 59 51 11**  
**contact-mairie@anor.fr**



# Coup de chaud sur la forêt !

## POUR UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE

### Trottoir pas crottoir, mon maître ramasse !



Chacun peut constater la persistance des déjections canines dans l'espace public. Les distributeurs de sachets sont à votre disposition gratuitement pour faciliter le ramassage. Pour rappel, ne pas ramasser les déjections de son animal de compagnie est sanctionné par une amende de 135 € selon l'article R 634-2 du Code Pénal.



### Brûlage des déchets verts et ménagers

Pour rappel, le brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, branchages...) et déchets ménagers est interdit en raison de la pollution, risque d'incendie et des nuisances qu'il provoque. Cette pratique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 € prévue par le Code de l'environnement (Art. L 541-21-1 et R.541-78). Nous rappelons que les dépôts sauvages de déchets et ordures sont interdits conformément au Code Pénal (Art. R634-2).

### Zéro phyto pour tout désherber



Comme vous le savez depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une politique de désherbage zéro phyto et n'utilise donc plus de pesticides pour l'entretien des espaces verts conformément à la loi. Les équipes des services techniques continuent le désherbage des espaces publics. Par des gestes simples, écocitoyens et solidaires, chacun peut contribuer à une commune accueillante et propre.

Dans le cadre des journées internationales de la forêt, le vendredi 28 mars, la Mairie d'Anor et l'Office National des Forêts ont organisé un jeu de piste intitulé « coup de chaud sur la forêt ».

C'est un parcours destiné aux enfants des écoles primaires sur les métiers de la forêt et les conséquences du réchauffement climatique sur cette dernière.

Sur toute la journée, environ 120 enfants des écoles d'Anor se sont déplacés au quartier de la Verrerie Blanche pour cheminer jusque l'entrée de la forêt communale rue des Romains, en répondant à des énigmes.

2 techniciens ONF ont répondu présents dont Monsieur HEMARD, technicien en charge de la gestion de 248 hectares de forêt communale d'Anor, entre autres missions.

Retour en images sur cet événement





## L'AGRICULTURE ANORIENNE À L'HONNEUR

### au Salon International de l'Agriculture 2025 !

La commune d'Anor est fière de saluer l'excellence de ses éleveurs, qui ont brillé au récent Salon International de l'Agriculture 2025 à Paris. Trois exploitations anoriennes ont particulièrement distingué notre territoire par leurs récompenses, témoignant du savoir-faire et de la passion qui animent nos agriculteurs.

#### L'élevage Texel Gilain Pirsoul :

L'Élevage Texel Gilain Pirsoul a une fois de plus démontré la qualité exceptionnelle de son cheptel, spécialisé dans la race Texel inscrite en sélection. C'est avec une immense fierté qu'ils ont ramené deux prestigieux prix :

- 1<sup>er</sup> Prix Viande
- 2<sup>e</sup> Prix Laine

Ces distinctions ont été obtenues grâce à leur agneau n°40045, né et élevé ici même, à Anor ! Le jugement, exigeant, a porté sur plusieurs critères fondamentaux de la race : la pureté de la peau et de la laine (blanche, sans tache noire ni rousse), un nez bien noir, ainsi que des critères de morphologie, de musculature, de conformation, d'aplomb et de dentition.

Cette exploitation compte actuellement 68 brebis, 15 agnelles de renouvellement et 4 béliers. Une période d'agnelages intense a débuté le 5 mars, avec l'attente d'environ 120 naissances. La qualité de leur travail leur permet de vendre des agneaux de reproduction en France et même à l'étranger, notamment en République Tchèque. Ils assurent également une commercialisation en vente directe à leurs bouchers, garantissant ainsi des produits de qualité supérieure aux consommateurs.

#### La ferme Blondel Alavoine :

##### Roxana, une ambassadrice de la Rouge Flamande

L'exploitation Blondel Alavoine a également brillé à Paris grâce à Roxana, sa magnifique vache qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la section 3<sup>e</sup> lactation.

Roxana est une fière représentante de la race Rouge Flamande, une race emblématique de notre région du Nord. Cette victoire est d'autant plus précieuse que la Rouge Flamande est actuellement



en plan de sauvegarde. Ses effectifs sont malheureusement bas, avec à peine 800 Flamandes recensées au contrôle laitier. C'est une race reconnaissable à sa robe acajou ou noire, et elle est l'identité même de nos pâturages, contribuant à la diversité et à la richesse de notre patrimoine agricole.

Ces récompenses sont la preuve de l'engagement quotidien de nos éleveurs et de leur détermination à produire des animaux de haute qualité tout en participant à la sauvegarde de races précieuses. La commune d'Anor félicite chaleureusement ces deux exploitations pour leur succès qui fait rayonner notre territoire au-delà de ses frontières !

#### Julien PAPON « Les argentés de Champagne »

Originaire d'Anor, Julien PAPON a participé pour la troisième fois au Salon de l'agriculture. Il élève une race bien particulière « Les argentés de Champagne » depuis 4 ans. Cette année, il obtient une belle deuxième place sur 247 concurrents au total et une trentaine dans sa catégorie avec des notes entre 93,5 et 96/100. Rappelons que l'an dernier Julien PAPON avait reçu le meilleur prix de la race du Grand Est. Ces prix bien mérités sont le résultat d'un travail du quotidien.



# ANOR ... on en parle

## Des bas-côtés soignés pour une commune plus belle et sûre ➤

Les paysages d'Anor sont choyés ! Les agents des services techniques sont actuellement à pied d'œuvre pour la fauche des bas-côtés. Au-delà de l'aspect sécuritaire essentiel - en améliorant la visibilité et en dégagant les abords des routes



## ◀ Le rond-point de la Cloche d'Or fait peau neuve !

Les usagers du rond-point de la Cloche d'Or à Anor peuvent admirer son renouveau !

Les services techniques espaces verts de la commune ont récemment mené une opération de nettoyage approfondi et un réaménagement paysager soigné

## Un nouveau chemin enchanté pour relier la Verrerie Blanche au centre-ville ➤



Bonne nouvelle pour les promeneurs d'Anor !

L'écoquartier de la Verrerie Blanche s'enrichit d'un nouveau cheminement entièrement dédié à la mobilité douce.

Fini les détours ! Désormais, un parcours sinueux et champêtre, agrémenté d'une élégante passerelle, vous invite à une balade paisible.

Ce tracé inédit renforce la connexion avec le cœur de la ville via l'historique "passage de la tête baissée", offrant une liaison directe, agréable et sécurisée. Une initiative qui valorise le bien-être et le patrimoine local !

## ◀ Un toit neuf pour la chapelle Saint-Benoît

La toiture de la chapelle Saint-Benoît d'Anor, mise à rude épreuve par le temps, vient de faire l'objet d'une intervention cruciale. Ce sont les services techniques de la commune qui ont relevé le défi de cette rénovation complexe.

Avec professionnalisme et minutie, les équipes ont œuvré pour remplacer les éléments dégradés, garantissant ainsi l'étanchéité et la solidité de l'édifice. Il a par ailleurs bénéficié d'un nettoyage extérieur complet, valorisant ainsi les briques.

Cette opération souligne la qualité du travail des agents communaux, essentiels à la sauvegarde de notre patrimoine local.



## Un nouveau point de chute pour les Cyclotouristes à Anor : Le Bivouac de la Verrerie Blanche ▶

Bonne nouvelle pour les adeptes de la petite reine ! L'écoquartier de la Verrerie Blanche à Anor accueille désormais un bivouac dédié aux cyclotouristes empruntant l'EuroVelo 3. Idéalement situé, ce nouvel espace offre un lieu de repos sécurisé et confortable pour les voyageurs.

Mais ce n'est pas tout : ce bivouac est conçu pour vous inciter à découvrir et à consommer sur place, en profitant des commerces et services de l'écoquartier et des environs (création d'une douche, d'un point d'eau, d'alimentation électriques, d'un lieu de sommeil extérieur, d'un point lumineux solaire, d'un carport ...)



## ◀ Quand un conteneur devient le local de la Protection Civile

Innovation et ingéniosité à Anor !

Les services techniques de la commune ont récemment relevé un défi original : transformer un conteneur maritime en un local fonctionnel et adapté pour la Protection Civile.

Ce projet astucieux offre désormais aux bénévoles de l'association un espace dédié pour leurs réunions, formations et le stockage de leur matériel.

## L'expertise des services techniques d'Anor au service du cimetière ▶

Les équipes des services techniques d'Anor ont récemment mené d'importants travaux au cimetière communal. Leur expertise a été mise à contribution pour la pose de cavurnes, ces sépultures dédiées aux urnes, ainsi que pour la création de la dalle béton qui recevra un cinquième colombarium, indispensables pour accompagner les nouvelles pratiques funéraires. Enfin, le terrassement de l'extension du cimetière a été achevé, une étape majeure pour garantir l'espace nécessaire à l'avenir.



# ANOR en fête

## Retour sur un début d'année riche en événements !

Voici un petit retour sur les moments forts qui ont rythmé la vie de notre commune depuis le début de l'année. Entre convivialité, commémorations et animations pour tous les âges, Anor a vibré au rythme de ses habitants et de leurs associations !

L'année a débuté sous le signe de la cohésion avec la traditionnelle **cérémonie des vœux** du Maire. Ce fut un moment privilégié pour se retrouver, échanger sur les projets de la commune et partager un moment chaleureux, lançant ainsi l'année sous les meilleurs auspices.

Le calendrier anorien a ensuite été jalonné d'une multitude d'événements qui ont enchanté petits et grands. Pâques a apporté son lot de gourmandises avec la joyeuse **chasse aux œufs**, qui a vu de nombreux enfants parcourir la parc Despret à proximité du Clos des Forges à la recherche des précieuses surprises chocolatées.

Le mois de mai, comme à son habitude, a été particulièrement festif. La traditionnelle **ducasse** a de nouveau transformé le cœur de notre ville en un lieu de rires et de sensations fortes, offrant des moments de pur divertissement pour toute la famille avec la présence des forains. En parallèle, les **repas dansants associatifs** ont continué de rythmer les week-ends, prouvant une fois de plus la vitalité de notre tissu associatif et le plaisir de partager un bon moment en musique.

Anor, terre de nature, a également mis à l'honneur les amoureux de la marche avec la **Fête de la randonnée** ou la **sortie nature** organisée par le conservatoire des espaces naturels invitant chacun à découvrir ou redécouvrir les magnifiques paysages de notre territoire.

Les moments de reconnaissance n'ont pas manqué, notamment avec la **remise des diplômes du travail**, saluant l'engagement et la persévérance de nos concitoyens dans leur parcours professionnel. Un événement qui souligne la valeur du travail et le dynamisme de nos entreprises locales.



Chasse aux œufs



Bourse aux loisirs créatifs



Audition de l'école de musique



Fête de la randonnée



Mai à vélo



1er mai - Médailles du travail



A la découverte des clubs avesnois



La convivialité a été de mise lors de la **fête des voisins**, un rendez-vous désormais incontournable pour renforcer les liens entre habitants. Un moment simple et chaleureux qui contribue au bien-vivre ensemble.

Le printemps a également été l'occasion de gestes citoyens et écologiques. Le **parcours du cœur** a sensibilisé chacun à l'importance de l'activité physique pour la santé, tandis que l'**opération "Hauts-de-France propre"** a montré l'engagement de notre commune pour la préservation de notre environnement. Les passionnés de jardinage ont pu échanger et trouver leur bonheur lors de la **bourse aux plantes**, favorisant la diversité végétale et le partage de savoir-faire. L'éco-quartier a, quant à lui, accueilli avec succès le **marché des petits producteurs**, offrant l'opportunité de déguster et d'acheter des produits locaux de qualité, soutenant ainsi nos agriculteurs et artisans et dernièrement l'inauguration du bivouac.

Les amateurs de bonnes affaires et de curiosités ont eu le plaisir de parcourir les allées des **diverses brocantes** organisées en ville, tandis que les plus chanceux ont tenté leur chance lors des nombreux Lotos qui ont animé nos salles communales.

Le spectacle a également été au rendez-vous avec le **Rodéo Car**, un événement spectaculaire qui a attiré un public nombreux et enthousiaste et le traditionnel **festival des danses folkloriques**.

Enfin, notre devoir de mémoire a été honoré lors des différentes **Commémorations** qui ont jalonné ces derniers mois, nous permettant de nous recueillir et de rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour notre liberté.

Ce début d'année 2025 fut donc riche en émotions, en partage et en animations diverses. **Un grand merci à toutes les associations, aux bénévoles, aux services municipaux et à vous, chers Anoriens**, pour avoir fait de ces événements de véritables succès. La vie de notre commune est un reflet de votre dynamisme et de votre engagement !



Fête des voisins



Réception fête des mères



Parcours du cœur



Nettoyons la nature



Le marché



Brocante



Spectacle Le Tour du monde



# Anor Plage

Parc Despret

Du dimanche  
**6 juillet**  
au lundi  
**14 juillet 2025**

de **14h**  
à **19h**

Programme complet sur  
[www.anor.fr](http://www.anor.fr)  
rubrique « Agenda ».



Spectacles,  
concours de  
pétanque, jeux  
gonflables

## Samedi 5 juillet 2025

### LA NUIT DES ÉGLISES

Le patrimoine Anorien en Musique

**-ANOR-**  
**LA NUIT DES ÉGLISES**  
**SAMEDI 05 juillet**  
Le Patrimoine Anorien en Musique

Découvrez une symphonie de culture et d'histoire !  
Visitez des monuments emblématiques  
Écoutez des concerts  
Visitez l'exposition

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE ST ETIENNE DE WIGNEHIES ET LA PAROISSE STE CLAIRE EN AVESNOIS.

Libre participation

# Animations & festivités à venir...

19<sup>ème</sup> FESTIVAL 2025 GUITARES en PICARDIE & Cordes associées

[www.guitaresenpicardie.com](http://www.guitaresenpicardie.com)

**ANOR**  
Dimanche 6 juillet  
Eglise - 16h00

**Trio ALTA**

Vadim TCHUIK, violon  
Frédéric BERNARD, guitare  
Igor KIRITCHENKO, violoncelle

Musiques autour de Piazzolla, Bach, Paganini....

www.guitaresenpicardie.com

SAVAREZ

Entrée libre

## Dimanche 6 juillet 2025

### TRIO ALTA

16h à l'Eglise

Trois musiciens d'exception pour ce concert à Anor :

Igor KIRITCHENKO au violoncelle, éminent musicien du quatuor Elysées, artiste invité par de nombreux festivals dans le monde ; puis Vadim TCHUIK, au violon Lauréat du plus célèbre concours international "prix Paganini", et à la guitare Frédéric BERNARD habitué des scènes internationales aux côtés de prestigieux musiciens. Une immersion dans le répertoire baroque, classique et populaire qui ravivera tous les publics.

**Bonne Fête Nationale**  
14 JUILLET

## Lundi 14 juillet 2025

### FÊTE NATIONALE

Parc Despret

21h : Bal populaire

22h : Retraite aux flambeaux

23h : Feux d'Artifice

## Mercredi 20 août 2025

### JOURNÉE A LA MER

Organisée par la Municipalité et le CCAS

## Du dimanche 10 au dimanche 17 août 2025

### FÊTE D'ÉTÉ ET DUCASSE

Manèges, spectacles, concerts, jeux, concours de pétanque, brocante  
Organisée par la Municipalité

## Du 6 au 12 octobre 2025

### SEMAINE BLEUE

Repas quizz, festival d'accordéon, karaoké, concours de belote, thé dansant, spectacle.

La Semaine Bleue  
À tout âge, ensemble !